

# ASSEMBLÉE NATIONALE

7 janvier 2026

---

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Tombé

N° CF2161

## AMENDEMENT

présenté par  
M. Juvin, rapporteur général

-----

### ARTICLE 12 OCTIES

Compléter la première phrase de l'alinéa 25 par les mots :

« mentionnée à la première phrase du troisième alinéa du présent *j.* »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à préciser que la période de location est celle mentionnée à l'alinéa 19, soit neuf ans.